

Réseau AIOA 41
Réunion plénière du 1^{er} février 2011
Compte-rendu synthétique

Présents:

Patrick DEDIEU	Webmaster Etoile
Laurent DELCOUX	M L du Vendômois
Estelle FRANCOIS	CAD de la CMA 41
Sylvie MELLET	MGI Romorantin
Steven MORAND	BIJ Blois
Françoise POTIER	CIO Blois
Thomas PRIGENT	M L du Blaisois
Béatrice RENAUD	MGI Vendôme
Françoise RENAUT	AIOA 41
Cécile ROUGIER	MGI Blois
Leila SAHLI	ML du Romorantinois

Excusés:

Odile ISAMBERT	CIO Vendôme
Isabelle SCARPITTA	BIJ Blois

1/ La sitothèque sur Etoile. Travaux du groupe « guide des structures »

Pour rappel, les travaux du groupe sont partis du constat que les professionnels de l'AIOA, et tout particulièrement les nouveaux arrivants dans les structures, avaient du mal à trouver des informations dans certains domaines. Un questionnaire a donc été envoyé aux salariés du réseau afin d'identifier plus précisément les domaines posant problème. Au gré des avancées des travaux, l'idée d'un outil ayant la forme d'un guide / répertoire des structures et interlocuteurs ressources s'est transformée en celle d'une sitothèque hébergée par le site Etoile. Des sites et ressources internet pouvant répondre aux carences précédemment identifiées ont été répertoriés puis formalisés sous la forme d'un tableau thématique. Ces données ont ensuite été saisies sur Etoile.

Le résultat a été présenté aux partenaires de la réunion plénière. L'outil s'affiche pour l'instant par défaut en version « dépliée ». Patrick va faire en sorte d'obtenir un affichage replié, de façon à ce que seules les thématiques apparaissent, ce qui facilitera la lisibilité de l'outil. Il faudrait également les afficher par ordre alphabétique.

Voici le lien vers la sitothèque :

<http://www.etoile.regioncentre.fr/GIP/site/etoilepro/accueilletoilepro/animation-des-reseaux/cooperation-reseaux/projets-territoriaux-etoile/ressources-41>

Nous sommes bien dans un outil destiné plutôt aux professionnels qui n'a pas vocation à figurer de manière permanente sur la page d'accueil du site. Cependant, son accessibilité actuelle dans l'espace pro est difficile. Il va donc, dans un premier temps, faire l'objet d'un article de présentation qui restera 1 à 2 mois sur la page d'accueil et sa mise en ligne sera annoncée dans la newsletter d'Etoile.

Il faut de plus inclure à la sitothèque un onglet « présentation » avec :

Rappel de la démarche

Présentation de l'interactivité de l'outil

Mail de Françoise

Mode d'emploi pour mettre l'outil dans son espace personnel

Les modifications ou les compléments que pourront apporter les partenaires seront transmis à Françoise qui, pour plus de cohérence, sera la seule à alimenter l'outil.

Patrick informe les partenaires que la fonction « compte » du site Etoile permettant de créer un espace personnel et de lui affecter un certain nombre de fonctions est en place.

Il va vérifier que l'ensemble des partenaires de l'AIO A 41 ont bien un compte et leur en créer un le cas échéant.

Une réunion départementale de présentation du site et de cette application aura lieu au mois de mars

Un temps plus interactif de prise en main avec les professionnels intéressés pourra être envisagée dans la foulée.

2/ Cartographie de l'apprentissage. Travaux du groupe « ruptures de contrat d'apprentissage »

Les trois tableaux matérialisant cette cartographie ont été envoyés aux participants préalablement à la rencontre.

Le travail du jour se concentre donc sur l'examen des propositions du groupe restreint.

- *Généralisation des stages en amont des contrats d'apprentissage pour les publics scolaires : quelle faisabilité ?*

Béatrice Renaut : cela paraît intéressant pour tous les élèves ayant coché « apprentissage » sur leur première fiche de vœux qui se fait au mois de mars. Les équipes pédagogiques et chefs d'établissements émettent un avis sur ces premières intentions. Cette fiche comprend 4 vœux, mais au moment des vœux définitifs, il y a une hiérarchie des vœux.

Dans le cadre du PDMF, l'établissement peut prévoir un stage pour le jeune.

Françoise Potier : c'est une pratique qui est bien rentrée dans les habitudes, notamment grâce au rapprochement école entreprise et aux binômes chef d'établissement – chef d'entreprise.

- *Pour les non scolaires, systématisation des périodes d'immersion en entreprise avant les entrées en apprentissage :*

Plusieurs possibilités existent actuellement :

- En Mission Locale, PMP pour les jeunes inscrits en CIVIS

- Pour les non CIVIS, Parcours Découverte via la chambre des Métiers. Le financement pour des parcours découverte est passé de 80 en 2010 à 30 en 2011. Cela s'explique par le fait qu'ils n'étaient pas consommés dans leur totalité, surtout depuis la mise en place des CIVIS, et que certains employeurs utilisaient le dispositif comme période d'essai déguisée.

- Pour les demandeurs d'emploi, possibilité d'EMT

- *Faire connaître la médiation aux jeunes et aux entreprises au moment de la signature du contrat*

Il serait intéressant de communiquer auprès des entreprises à propos de la médiation. Les jeunes en ont entendu parler lors de leur rencontre avec le CFA, mais de nombreuses entreprises ne la connaissent pas encore. Serait-il possible de joindre au contrat une plaquette faisant connaître cette offre de service ? Ce genre de plaquettes existe-t-il déjà ? A voir avec les CFA puis avec la Région.

- *Optimiser le lien entre les structures pour suivre le parcours des jeunes apprentis*

-Il paraît primordial que les organismes consulaires puissent transmettre la liste des contrats signés et la liste des ruptures de contrats aux structures intervenant dans le suivi des jeunes (MGI et ML). Estelle se renseigne pour voir si cela est possible au niveau de la Chambre de Métiers..

Il reste les contrats de la CCI et de la Chambre d'Agriculture sur lesquels le réseau AIOA n'a pas d'informations. Il pourrait être envisagé une démarche pour rencontrer ces organismes et leur proposer de transmettre la liste des contrats et des ruptures.

-Il semble qu'il existe un logiciel de la Région sur lequel les CFA saisissent les ruptures, Thomas va demander à Dominique Gauthier (Région) s'il est possible d'obtenir à partir de cet outil les infos concernant les situations de ruptures.

-Les CFA pourraient communiquer la liste des jeunes n'ayant pas eu leur diplôme ainsi que leurs coordonnées aux Missions Locales, afin de pouvoir envisager leur suivi.

➤ *Communiquer sur la suite des parcours*

Il pourrait être proposé à la Région de communiquer auprès des jeunes achevant leur apprentissage ou, de manière plus large, auprès des jeunes achevant un cycle de formation. Cette communication viserait à les informer sur les aides et les dispositifs d'accompagnement dont ils peuvent bénéficier pour la suite de leur parcours. Cela pourrait prendre la forme d'un « guide d'entrée dans le vie active » ou autre...

A cette étape des travaux du groupe, il paraît important de mettre en place une rencontre avec des acteurs de la Région afin de soumettre à validation les propositions et aller vers la concrétisation d'outils et de procédures.

3/ Les visites de CFA

Il y a eu un bon nombre de réponses positives à la proposition faite aux salariés du réseau de participer à des visites de CFA.

Pour le moment :

7 personnes sur la visite de Blois

7 sur la visite de Vendôme

13 sur la visite de Tours

Françoise va demander deux dates aux CFA concernés et les proposer rapidement aux professionnels intéressés. La programmation idéale semble être le mois de mai.